

### **L'observatoire du territoire**

Il s'agit de proposer aux décideurs locaux et institutionnels une base de données "générale" susceptible d'aider aux choix stratégiques en matière d'économie, de ressources humaines et plus globalement de développement territorial.

Mettre en place un système d'information décidé collectivement afin de mieux appréhender notre territoire.

Décliner cette connaissance en décisions :

- Développer des projets et des actions par rapport aux difficultés constatées,
- Anticiper et préparer les mutations économiques.

### **Comment ?**

Le système d'information observe :

- La démographie
- Les infrastructures
- L'économie
- L'emploi
- La formation initiale et continue

Il collecte et organise les informations, les analyse et les commente pour proposer des solutions adaptées à notre bassin de vie.

### **A noter :**

L'observatoire est en cours de mise en oeuvre et prochainement en ligne sur le site de la MDEM.

Il agit à l'échelle du Pays, mais pourra également concerner, en fonction des besoins et demandes, les communes et intercommunalités.

### **Pour aller plus loin**

[www.a6cmo.fr](http://www.a6cmo.fr)